



## MAIRIE DE SAINT JULIEN AUX BOIS

1, place du souvenir  
19220 SAINT JULIEN AUX BOIS

Tél. : 05.55.28.25.49 Fax : 05.55.28.31.97  
St-julien.mairie@wanadoo.fr

---

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2020

---

L'an deux mil vingt, le vendredi 27 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Julien aux Bois, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Date de la convocation : le 20 novembre 2020

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Martine LAVERGNE	M. Jean-Yves ALIX	M. Didier MASQUELIER
Mme Annick DUCATEL	Mme Isabelle DAFONSECA	Mme Sophie MOREAU
M. Emmanuel COMBES	M. Victor FOURTET	M. Gaëtan JALADIS
Mme Maryline DELBOS	M. Pierre GIRE	

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryline DELBOS

Début de séance : 20h15

#### TARIFS Année 2021

##### **Assainissement**

Augmentation de la prime d'assainissement à 85,00€  
Taxe d'assainissement à 1,30 €/m<sup>3</sup> cube d'eau consommée  
Redevance modernisation collecte (agence de l'eau) 0,25€ / m<sup>3</sup>  
Participation au raccordement individuel : 1900,00 €  
Voté à l'unanimité.

##### **Cimetière**

Tarif concession double:120,00 €  
Tarif concession simple : 60,00 €  
Une case au colombarium / 30 ans : 700 €  
Une case au colombarium /15 ans : 350 €  
Dépose des cendres au jardin du souvenir : 80 €

Voté à 9 voix pour et 2 contres.

Location de compacteur : 50,00 € de l'heure

Location de la salle polyvalente :

- pour les habitants de la commune 170,00 € en tarif été, et 200,00 € en tarif hiver
- pour les personnes hors commune 250,00 € en tarif été et 300,00 € en tarif hiver
- gratuit pour les associations, la Maison d'Accueil et l' EPDA .

Location de la vaisselle : sans changement.  
vaisselle complète : 0,80€ /pers, verre seul : 0,15 € /pers, couvert seul : 0,15 € /pers

Cautions de garantie : 600€ par location  
Cautions systématiques lors de la location de matériel et de mobilier : 300,00€  
Voté à l'unanimité.

Dépenses d'investissement : Autorisation donnée à Mme le Maire de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2020 et ce avant le vote du budget 2021.  
Voté à l'unanimité.

Autorisation des délibérations modificatives  
Voté à l'unanimité

Indemnités comptables du Trésor Public : elles ne sont pas demandées par le trésorier.

Participation communale à la FDEE 19 : le conseil propose de fiscaliser la participation à la FDEE19.  
Voté à l'unanimité

Taxe d'aménagement : Pas de taxe communale pour les nouvelles constructions.  
Voté à l'unanimité.

Création du poste d'agent de maîtrise : Michel CONSTANT y accède en promotion interne.  
Voté à l'unanimité

Délibération pour l'adhésion au service de remplacement du personnel du centre de gestion en cas d'absence.  
Voté à l'unanimité

Achat d'un ordinateur portable :  
3 devis fournis

- Darty : 468,99 € TTC
- SAS ASBI2I : 410,00 € TTC
- XEFI : 650,00 €

Voté à l'unanimité pour SAS ASBI2I à la condition que les logiciels soient pré-installés.

#### **Aliénation partielle du chemin rural de Beix.**

Demande de Mr et Mme BLONDEAU d'aliéner le chemin rural traversant leur propriété.  
Voté à l'unanimité

Demande de Mr F. FOURTET d'aliéner les 1000m<sup>2</sup> du chemin rural dont une partie traverse la propriété de la famille BLONDEAU pour 104m<sup>2</sup> et qui demande aussi l'aliénation partielle.  
Voté à l'unanimité

#### **Lecture du règlement du cimetière communal et approbation.**

Voté à l'unanimité

**Approbation du rapport de la CLECT** (participation de Xaintrie Val Dordogne en faveur de la commune) :  
78886,03 €  
Voté à l'unanimité

**Convention d'adhésion au paiement en ligne PAY-FIP** : Accord pour le paiement des titres en ligne : voté à l'unanimité.

**Adhésion pour la transmission des actes à la Préfecture**: 2 devis

- Berger Levrault 395,00 € avec forfait signature électronique
- AGEDI 370,00 € + forfait signature électronique en sus (275€/an)

Voté pour l'adhésion à l'unanimité.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Les travaux de rénovation ont été réalisés par l'entreprise Massoulier chez Mme SABOT et M. MIERMONT, pour un montant de 2658,18 € TTC. Réception des travaux faite par Mme Maryline DELBOS le 05 décembre 2020.

Courrier de Mme le Maire à M. COSTE concernant les départementales 111 et 980 (pied de lune et carrefour Fabié). Examiné par le département, les réparations des revêtements dégradés seront soumises au vote du budget voirie 2021 du département.

Devis de M. Laurent BLANCHE pour déplacer deux prises de courant gênantes à l'Eglise: 162,00 €.

Devis demandé pour démolir l'auvent de béton derrière l'école :

- M. MEILHAC : 1224,00€ TTC
- M. CONSTANT : 2000,00 € TTC

Accord à l'unanimité pour M. MEILHAC.

Concernant les réparations du préau de l'école : ARGENTAT ALU nous propose un devis de 1322,20 € pour les vitres cassées avec en plus des plaques pour protéger les parties basses.

Accord à l'unanimité.

Amélioration de l'espace du Colombarium : fourniture et pose de granulas (résine) pour 632,46 €.

Accord à l'unanimité.

Concernant la vidange de l'étang du Quinsac, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) a contrôlé les opérations et l'a déclaré conforme à la réglementation.

Monsieur MADELAINE (ONF) a une proposition d'achat de gré à gré pour des bois pour la somme totale de 35502,00 €.

Accord à l'unanimité.

Défibrillateur : La batterie et les électrodes pré-connectées ont une durée de vie de 2 ans et sont à changer pour un montant de 367,02 € TTC.

Accord à l'unanimité.

La carrière de sable sera fermée jusqu'à une date ultérieure.

Accord à l'unanimité.

Mise en place d'un compte épargne temps pour les agents communaux.

Accord à l'unanimité.

L'eau :

Réunion le 12 octobre 2020 de l'entente des Xaintries Cantaliennes et Corrésiennes pour le démarrage des études technico-économiques pour un rendu de résultat au cours du printemps 2021. Certains maires du Cantal sont opposés au projet.

Frais réels de l'étude pour le Syndicat du Puy du Bassin 7877,00€.

Le 18 novembre 2020 Rencontre avec la nouvelle Préfète en présence de : Mrs. BEYNEL et TURQUET, Mmes DUMAS et DUCATEL de la DDT et de L'ARS, avec présentation de la situation en cours, mise au point sur l'entente Cantal/Corrèze, étude de la possibilité d'un accord avec Argentat ou Beaulieu.

C'est au Syndicat de se positionner avec l'aide de l'état après notre décision. L'option choisie est à notifier courant printemps 2021.

Electricité :

Renforcement du poteau au village de Lasserre pour éviter les chutes de tension (travaux en 2021).

Recensement des extensions sur la commune pour raccordement.

Raccordement au lieu-dit Les Oulles.

Branchement définitif à ses frais chez M. GUITTARD après une lettre lui ayant été adressé

Sollicitation de Enedis pour le déplacement d'un poteau à Vidal : NON à ce jour.

Réponse favorable pour le remplacement des portes en bois des coffrets dans le bourg.

Discussion autour du choix des colis de fin d'année.

La séance est levée à 23H01.

Le Maire,  
**Martine LAVERGNE**

